

**Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil**

en réponse

**à la motion Bernard Soguel 99.160, du 29 septembre 1999,  
"Création d'une journée du patrimoine et de la citoyenneté"**

(Du 29 mars 2004)

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

**RESUME**

*Des Journées européennes du patrimoine sont organisées en Suisse régulièrement depuis 1994, au mois de septembre. Chaque année, un thème national est choisi et décliné dans les différents cantons.*

*Le service cantonal de la protection des monuments et des sites assure la coordination de la participation neuchâteloise à la manifestation. Il s'adjoit la collaboration de divers partenaires privés ou publics en fonction des lieux et des thèmes proposés. En outre, le canton et des communes profitent d'ouvrir à cette occasion certains de leurs bâtiments au public, tandis que sont régulièrement présentées des restaurations d'édifices privés ou publics, récentes ou en cours. Faute de moyens, il ne paraît cependant possible de développer que de manière limitée les visites et animations mises sur pied à l'occasion de cette manifestation, qui repose en grande partie sur le bénévolat des intervenants.*

**I. INTRODUCTION**

En date du 7 novembre 2000, le Grand Conseil a accepté la motion déposée par le député Bernard Soguel, amendée par le groupe libéral-PPN, dont nous rappelons la teneur ci-après:

**99.160**

29 septembre 1999

**Motion Bernard Soguel****Création d'une journée du patrimoine et de la citoyenneté**

*Qu'est-ce que le patrimoine cantonal? Qu'est-ce que la citoyenneté? Qu'est-ce que l'Etat?*

*Autant de questions simples, mais les réponses sont-elles évidentes? Manifestement non, au vu de l'ignorance de la plupart des Neuchâteloises et des*

*Neuchâtelois en matière de fonctionnement, d'équipement et de gestion des collectivités publiques.*

*Ouvrir gratuitement à la population, une fois par année, avec explications circonstanciées, les portes du siège du gouvernement et du parlement cantonal, des hôtels de ville, des tribunaux, des écoles, des institutions parapubliques, des musées, des expositions, des églises et autres lieux appartenant aux collectivités cantonales et communales, pourrait petit à petit redonner conscience à cette population d'appartenir à une communauté de destin, permettrait d'expliquer où va l'argent des impôts, favoriserait les échanges d'opinions, susciterait peut-être des vocations et vivifierait la démocratie et la culture.*

*C'est dans cet esprit que le Conseil d'Etat est invité à mettre sur pied une journée du patrimoine et de la citoyenneté.*

*Cosignataires: H.U. Weber, R. Jeanneret, P. Erard, M. Donati, M. Guillaume-Gentil-Henry, F. Berthoud, J.-A. Maire, G. Santschi, S. Vuilleumier, L. Matthey, D. Barraud, P. Bonhôte, B. Bois, H. Deneys, M. Debély, M. Perroset, J.-C. Perrinjaquet, M. Giovannini, F. Perrin-Marti, M.-A. Crelier-Lecoultré, Frédéric Cuhe, R. Wüst, O. Duvoisin, M. Blum et C. Mermet.*

### **Amendement du groupe libéral-PPN déposé le 7 novembre 2000**

*Le troisième alinéa est modifié ainsi:*

*Ouvrir gratuitement à la population, une fois par année, avec explications circonstanciées, les portes du siège du gouvernement et du parlement cantonal, du pouvoir judiciaire et des services concernés. L'ensemble du Château-Collégiale pourrait ainsi être intégré régulièrement à la journée du patrimoine en septembre de chaque année. Cet événement pourrait petit à petit redonner conscience à cette population d'appartenir à une communauté de destin, permettrait d'expliquer où va l'argent des impôts, favoriserait les échanges d'opinions, susciterait peut-être des vocations et vivifierait la démocratie et la culture.*

*Signataires: J.-G. Béguin et M. Barben*

## **II. SITUATION DES JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE DANS LE CANTON**

Des Journées européennes du patrimoine sont organisées dans le canton de Neuchâtel en septembre de chaque année depuis 1994. L'idée de ces Journées est née en France dix ans auparavant. Promue depuis 1991 par le Conseil de l'Europe, elle a été reprise par de très nombreux pays européens. En Suisse, la manifestation est patronnée par l'Office fédéral de la culture, tandis que la coordination nationale est assurée par le Centre national d'information pour la conservation des biens culturels (NIKE). Chaque année, un thème national est choisi et décliné dans les cantons, qui sont chargés de mettre sur pied un programme spécifique. Les cantons romands se sont regroupés pour assurer la publication d'un programme commun sous la forme d'une brochure à large diffusion et d'un site internet: [www.patrimoineromand.ch](http://www.patrimoineromand.ch).

Dans le canton de Neuchâtel, le service de la protection des monuments et des sites assure la coordination de la manifestation, qui se déplace année après année dans les différentes régions. En fonction des lieux et des thèmes proposés, il s'adjoint la

collaboration du service des archives de l'Etat, du service et musée d'archéologie, des services de l'urbanisme des villes, ainsi que de divers partenaires privés ou publics.

Les Journées européennes du patrimoine ont déjà permis d'ouvrir à un large public les monuments neuchâtelois les plus divers, illustrant soit le thème national, soit l'actualité des travaux de conservation et restauration du patrimoine dans la région. A l'occasion de ces Journées, les autorités cantonales ou communales neuchâteloises profitent souvent de mettre en évidence l'un ou l'autre de leurs bâtiments, tels, ces dernières années, le château, la collégiale, l'observatoire cantonal et l'Evoles de Montmollin à Neuchâtel, le Laténium, le château de Valangin, le théâtre et l'usine électrique de La Chaux-de-Fonds ou différents lieux de culte. En outre, en 2002 et 2003, une institution neuchâteloise, l'Institut suisse pour la conservation de la photographie, centre national de compétences en matière de sauvegarde et de digitalisation du patrimoine photographique, a également proposé des portes ouvertes. Les découvertes prennent des formes diverses: visites commentées, promenades guidées ou individuelles, portes ouvertes, conférences, animations destinées à la jeunesse et rencontres avec les professionnels du patrimoine sur leurs lieux de travail. Les Journées neuchâteloises ont connu un bon succès, puisqu'elles ont régulièrement attiré 2000 à 3000 visiteurs.

Depuis quelques années, les cantons romands collaborent également avec les régions frontalières de Franche-Comté et de Rhône-Alpes pour la diffusion des programmes de part et d'autre de la frontière.

### **III. PROGRAMMES DES PRÉCÉDENTES JOURNÉES DU PATRIMOINE**

#### **2003: Verre et vitrail**

Visites à Neuchâtel de l'Observatoire cantonal de Neuchâtel et de son pavillon Hirsch, des vitraux de Clement Heaton au Musée d'art et d'histoire, ainsi que de l'Institut suisse pour la conservation de la photographie. A La Chaux-de-Fonds, découverte des vitraux Art nouveau. Visites et animations sur le thème du verre au Laténium et, dans le Val-de-Ruz, visites commentées des églises d'Engollon, de Fenin, de Fontaines et de Valangin.

#### **2002: Métiers du patrimoine**

Présentation des techniques traditionnelles et contemporaines mises en oeuvre pour sauver et restaurer une photographie, les structures et le décor d'un théâtre ou une peinture murale à l'Institut suisse pour la conservation de la photographie, au théâtre de La Chaux-de-Fonds, à Montmirail et au moulin de Bevaix.

#### **2001: Habiter un monument**

A Neuchâtel, visite du Minaret – résidence de Philippe Suchard –, du vallon industriel de Serrières et de l'ancienne abbaye de Fontaine-André. Découverte de réalisations architecturales du 20<sup>e</sup> siècle en ville de Neuchâtel et du Laténium à l'occasion de son inauguration.

#### **2000: Patrimoine du 20e siècle**

Découverte des oeuvres architecturales chaux-de-fonnières de Charles-Edouard Jeanneret, futur Le Corbusier – la Maison Blanche et la Villa Turque –, ainsi que des

décors Art nouveau des cages d'escaliers du Locle. Visites également de l'Eglise rouge et du quartier des Beaux-Arts à Neuchâtel.

### **1999: A toute vapeur ! Transports et énergie du Moyen Age à nos jours**

Visite du site d'Alcatel Câbles Suisse S.A. à Cortaillod mettant en valeur la permanence des bâtiments et le renouvellement des installations industrielles, de la production des toiles peintes du 18<sup>e</sup> à celle de la fibre optique de la fin du 20<sup>e</sup> siècle.

### **1998: Les citoyens, l'Etat et leurs oeuvres: les édifices de la Confédération, des cantons et de leurs représentants**

Visite du château de Neuchâtel à la découverte de ses salles historiques et de son évolution architecturale depuis le 11<sup>e</sup> siècle. Présentation de la restauration du tombeau des comtes de Neuchâtel, alors en cours, par différents spécialistes.

### **1997: L'édifice religieux et son environnement bâti**

Concentrées à La Chaux-de-Fonds, les découvertes permettaient d'accéder à de nombreux édifices publics ou privés: la synagogue, l'église du Sacré-Cœur, les temples Farel et Allemand, le crématoire, la loge maçonnique, le théâtre et le domaine des Arbres.

### **1996: Maisons et jardins en ville et à la campagne**

Visites de différents jardins publics ou privés de la ville de Neuchâtel, notamment ceux de la Grande-Rochette et de l'Hôtel DuPeyrou, ainsi que de deux propriétés de la ville de Neuchâtel: l'Evoles de Montmollin et l'ancienne brasserie Müller.

### **1995: Châteaux, maisons fortes et manoirs historiques**

Visites du village de Môtiers et de plusieurs de ses bâtiments, en particulier l'hôtel des Six-Communes, le prieuré Saint-Pierre et la maison Boy de la Tour. Le château de Valangin, propriété de l'Etat, était également présenté au public.

### **1994: Hôtels de ville, bâtiments publics et d'autres monuments historiques en Suisse**

Portes ouvertes au château de Neuchâtel et présentation des travaux de restauration de ses façades.

## **IV. L'AVENIR DES JOURNÉES DU PATRIMOINE**

Les prochaines Journées européennes du patrimoine auront lieu les 11 et 12 septembre 2004, sur le thème "Transport et communication". Le programme, en cours d'élaboration avec des partenaires publics aussi bien que privés, comprendra différentes visites de bâtiments, d'infrastructures et de collections.

Le service de la protection des monuments et des sites prévoit de continuer à ouvrir des édifices divers au cours de ces prochaines années, en fonction des thèmes nationaux, de l'actualité des restaurations et de la progression des recherches et des recensements. La liste des visites et des autres manifestations est établie en fonction de la disponibilité et des compétences scientifiques et techniques des collaborateurs du service de la protection des monuments et des sites et des partenaires prêts à consacrer du temps à ces Journées. Le budget limité de ce service ne permet en effet pas de rétribuer des intervenants extérieurs pour guider ces visites, de même que le nombre réduit de collaborateurs ne permettrait guère d'étendre le nombre de sites ouverts en même temps. À côté des Journées du patrimoine, le service participe régulièrement à la mise sur pied de conférences, de cours, d'expositions, de publications, de visites commentées ou de journées portes ouvertes présentant des travaux de restauration, des recherches historiques ou archéologiques, ainsi que des recensements menés sur le patrimoine neuchâtelois. Il collabore pour ce faire avec de nombreuses institutions: Société d'histoire et d'archéologie, Archéone, Université populaire, Université du 3<sup>e</sup> âge, Institut neuchâtelois, musées, associations d'amis de musées ou de monuments du canton, associations de défense du patrimoine, etc. Il semble particulièrement important de continuer à promouvoir cette collaboration avec des institutions et associations du canton souvent très motivées et dynamiques. Il serait également intéressant d'organiser, avec l'aide de ces institutions, une ou deux fois par années, des conférences susceptibles d'attirer un public plus large que les seuls "fidèles" de l'histoire et du patrimoine neuchâtelois, comme c'est déjà le but des Journées du patrimoine.

Rappelons également que les musées neuchâtelois organisent chaque année une Journée des musées, avec ouverture gratuite et activités spéciales.

Les actions en faveur des écoles et du jeune public devront être développées, dans les limites des possibilités budgétaires, en collaboration notamment avec le Laténium et les organismes concernés des villes: en particulier l'atelier pédagogique des musées de la ville de Neuchâtel. La publication, sous forme de brochures ou d'un site internet, de fiches et d'itinéraires à l'intention des classes faciliterait et encouragerait la visite de bâtiments ou de sites historiques et aiderait les jeunes habitants du canton à se familiariser avec leur environnement et à mieux en comprendre l'intérêt et la valeur. Dans ce but, le service collabore actuellement à la préparation d'un site internet sur l'histoire et le patrimoine neuchâtelois ([www.memo.fr](http://www.memo.fr)). D'autre part, il apparaît que l'intérêt pour le patrimoine naît souvent de la proximité de celui-ci; de ce fait le service a participé à la rédaction de plusieurs monographies d'histoire communale (Le Landeron, Peseux, Lignièrès), ainsi qu'à la préparation de panneaux historiques sur les bâtiments anciens de diverses communes.

La divulgation de la connaissance du patrimoine a également passé ces dernières années par la préparation d'une salle consacrée au Moyen Age et à la Renaissance au Laténium, d'une exposition en 2003-04 sur les bâtiments ruraux du Val-de-Ruz au château de Valangin ou par la rédaction d'une partie du Guide archéologique et historique de la région des Trois-Lacs et du Jura, paru à l'occasion d'Expo 02.

## **V. CONCLUSION**

A l'occasion des Journées européennes du patrimoine et d'autres manifestations, le service de la protection des monuments et des sites œuvre depuis plusieurs années à l'ouverture au public de bâtiments et de sites historiques du canton, en collaboration avec d'autres partenaires publics ou privés. Ces visites permettent à la fois de mettre en valeur le patrimoine cantonal, de faire connaître les actions du canton et des communes dans sa sauvegarde et sa restauration, ainsi que de faire découvrir les rôles historiques et

actuels des édifices concernés. Elles permettent également de diffuser auprès du public le savoir-faire des artisans, architectes, entreprises, techniciens et scientifiques neuchâtelois en matière de conservation-restauration. Faute de moyens, il ne paraît cependant possible de développer que de manière limitée les visites et animations mises sur pied à l'occasion de cette manifestation, qui repose en grande partie sur le bénévolat des intervenants.

L'organisation par un autre service de manifestations supplémentaires pour le volet "citoyenneté" permettrait d'élargir l'offre de visites à des lieux publics moins concernés par la notion de patrimoine. Un effort sera entrepris pour que les activités des instances politiques et des administrations publiques soient mieux connues et comprises des habitants du canton, par exemple sous forme de journées portes-ouvertes ou présence de services dans certaines manifestations comme cela c'est déjà pratiqué avec succès à de nombreuses reprises.

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons de prendre acte du présent rapport et de classer la motion Bernard Soguel 99.160, du 29 septembre 1999, "Création d'une journée du patrimoine et de la citoyenneté".

Veillez agréer, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, l'assurance de notre haute considération.

Neuchâtel, le 29 mars 2004

Au nom du Conseil d'Etat:

*Le président,*

TH. BÉGUIN

*Le chancelier,*

J.-M. REBER